

ÉCHOS DU VILLAGE DÉCEMBRE 2017



Retrouvez toutes les informations utiles
et l'actualité de votre commune sur
www.pournoylagrasse.fr



LE MOT DU MAIRE	3
VIE COMMUNALE	4
MAIRIE ET SECRÉTARIAT	4
ÇA S'EST PASSÉ EN 2017	5
FÊTES ET CÉRÉMONIES	6
CADRE DE VIE.....	7
CIVISME ET RESPONSABILITÉ	8
RECENSEMENT	9
VIE SCOLAIRE	10
ÉCOLES.....	10
SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE.....	11
VIE SOCIALE	13
ACCUEIL DE LOISIRS.....	13
CONSEIL DE FABRIQUE	14
ASSOCIATION JEUNESSE LOISIRS.....	15
CLUB AMITIÉ	16
TENNIS CLUB DE POURNOY-LA-GRASSE	17
A.D.F.M.	18





Au nom de tous les membres du Conseil Municipal et du personnel communal, je tiens à vous présenter tous nos vœux pour cette année 2018, à vous, à vos familles et à vos proches.

Que 2018 permette l'épanouissement de votre vie personnelle, professionnelle et associative.

Qu'elle soit une année de joie et de bonheur même s'il peut paraître paradoxal d'évoquer la joie et le bonheur alors que tant d'événements tragiques ont frappé notre démocratie.

Nous sommes dans une période difficile. Une période trouble. Une période de changements et de bouleversements. Nous avons vécu des événements terribles... Ce n'est pas la première fois de notre histoire.

Depuis plusieurs années, la France subit des actes de terrorisme. 2017 a été marquée surtout par des attaques contre des policiers, des militaires (7 à ce jour) et 4 contre des civils faisant deux victimes.

Près d'une vingtaine d'actions ont été déjouées par les forces de l'ordre.

Ceci nous amène bien évidemment à nous montrer prudents, mais en aucun cas à nous empêcher de vivre. Il ne faut pas considérer tous les musulmans comme des terroristes, bien au contraire, car les islamistes ne sont qu'une toute petite minorité.

Et, en paraphrasant Martin Luther King, je dirai « nous devons vivre ensemble comme des frères, sinon nous mourrons ensemble comme des idiots ».

C'est aussi le rôle du maire d'organiser le « vivre ensemble ». Afin de bien vivre ensemble dans la République.

C'est pourquoi, j'ai souhaité mettre en place dans notre commune le dispositif de « Participation citoyenne ». Celui-ci encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Il s'agit d'une démarche partenariale et solidaire, strictement encadrée par la gendarmerie.

Comme vous avez pu le constater, 2017 a été à Pournoy-la-Grasse une année calme en investissement. Ceci nous a permis d'augmenter notre capacité d'autofinancement.

En effet, les travaux de construction de la MAM (Maison d'Assistants Maternelles), prévus en septembre 2017, pour des raisons administratives (retour des demandes de subventions), ne commenceront que le 15 janvier 2018. Nous espérons qu'ils seront achevés pour la rentrée scolaire de septembre 2018. Avec environ 200 000 € de subventions obtenues (Etat et Conseil départemental), nous pourrions financer ce projet de 350 000 € sans emprunt.

En 2018, vous verrez également démarrer deux gros chantiers portés par le SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire qui regroupe les communes de Chérissey, Orny, Pontoy et Pournoy-la-Grasse) :

- Le groupe scolaire implanté derrière la mairie
- L'agrandissement du périscolaire

Les constructions des pavillons avancent à grand pas au lotissement « Les Tournesols ». Malheureusement les nouveaux habitants rencontrent des difficultés pour l'accès au téléphone et à l'ADSL. Avec mon équipe, j'ai fait le maximum pour remédier à ce problème. Après de nombreuses démarches auprès des différents opérateurs, j'ai le plaisir de vous annoncer que l'opérateur historique a tiré un nouveau câble depuis le NRA (Noeud de Raccordement des Abonnés), ce qui permet dès aujourd'hui à tous les habitants d'accéder au Haut Débit via l'ADSL. Quant à la fibre optique, elle sera opérationnelle à Pournoy-la-Grasse en avril 2020.

Je voulais également vous annoncer que nous avons embauché aux services techniques, pour une durée d'un an Mme Clémence CAYE. Elle bénéficie d'un Contrat Unique d'Insertion pour 20 heures par semaine. Bienvenue à Clémence.

Je vous informe que le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février prochain. Toutes les indications vous seront données par notre agent recenseur, Mme Carla LEMOINE, qui est également notre secrétaire de mairie. Et vous pourrez les retrouver sur le site internet de la commune. Je compte sur votre coopération afin que cette opération, importante pour la bonne gestion de la commune, se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Que cette année 2018 qui démarre soit meilleure que celle que nous avons connue en 2017. Paix, amour, santé et bonheur pour tous, loin des conflits et des drames.

Bonne année à toutes et à tous

Le Maire
Socrate Serge Palmieri



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Secrétaire de mairie :
Madame Carla LEMOINE

Horaires d'ouverture :
- Lundi, mardi, vendredi de 14h à 16h
- Jeudi de 10h à 12h

Coordonnées du secrétariat
Tél. : 03 87 52 72 82
Fax : 03 87 52 45 26
secretariat@pournoylagrasse.fr
www.pournoylagrasse.fr



Madame Carla LEMOINE est par ailleurs votre **Agent recenseur** (voir p. 9)

EMPLOYÉS COMMUNAUX

Mme Mireille GODEFERT
M. Laurent GODEFERT
Mme Clémence CAYE, embauchée
pour 1 an en Contrat Unique d'Insertion
depuis juin 2017



SALLE DES FÊTES

Tarifs au 1^{er} janvier 2018
(Inchangés depuis janvier 2014)

LOCATIONS ET FORAITS	TARIFS	TARIFS RÉDUITS
Location pour 1 journée (du mardi au jeudi)	230 €	120 €
Location forfait week-end (2 jours)	350 €	200 €
Location forfait week-end (3 jours)	400 €	250 €
Location Noël ou Nouvel An	500 €	280 €
Forfait vaisselle	30 €	30 €
Percolateur + pichets isothermes seuls	10 €	10 €
Sonorisation	20 €	10 €
Remorque barbecue tournebroche	50 €	50 €

Peuvent s'ajouter à ces tarifs les frais de remplacement des éléments abîmés ou cassés.

TABLES ET BANCS DE BRASSERIE

La commune met **gratuitement** à votre disposition, 10 tables (2,20 m x 0,80 m) et 20 bancs.
Une caution de 80 € par table et de 25 € par banc est demandée.
Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Roméo NEGLOT, né le 20 avril 2017
- Bastien LECCHINI, né le 9 mai 2017
- Tylia PERSTNER, née le 11 août 2017
- Aaron TROIANO, né le 16 septembre 2017
- Lou MANDARELLI, née le 20 octobre 2017

Tous nos vœux aux bébés et félicitations aux heureux parents.

UNIONS

- Mme Coralie SCHUMPF et M. Mathieu LECLERC, mariés le 20 mai 2017
- Mme Carine CALCAGNO et M. Ludovic MEHUL, mariés le 8 juillet 2017
- Mme Véronique BRANCARD et M. Franck DENIS, mariés le 8 septembre 2017
- Mme Elodie POULET et M. Maxime MULLER, mariés le 9 septembre 2017
- Mme Ghislaine MOUTIER et M. Christophe THISSE, pacés le 14 novembre 2017

Tous nos vœux de bonheur les accompagnent

PEINES

- Mme Jacqueline ENARD, épouse VEGLIA nous a quittés le 24 décembre 2016
- M. Ernest FALTER nous a quittés le 2 janvier 2017
- Mme Yolande FENOT, épouse CASULLI nous a quittés le 18 janvier 2017
- M. Vincent TOSCANO nous a quittés le 16 février 2017

Toute notre sympathie aux familles

→ VOIR P.9



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



TRAVAUX

SÉCURISATION DU VILLAGE

Afin de réduire la vitesse des véhicules circulant dans notre village et sécuriser le déplacement des piétons, un ralentisseur équipé d'un passage protégé a été réalisé à l'intersection de la rue Principale et de la rue des Chauy.



SÉCURISATION DE L'ACCÈS À L'ÉCOLE

Dans le cadre de l'opération « Vigipirate renforcé », pour éviter toute intrusion dans la cour, un gros bac à fleurs en béton a été posé devant le portail et celui-ci a été équipé d'une gâche électrique.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Réalisation de pontages de fissures sur l'ensemble des voiries.



COOPERATION INTERCOMMUNALE

Une convention de mutualisation des moyens humains et techniques a été signée avec les communes de Chérissey, Orny, Pontoy. Dans ce cadre plusieurs interventions ont été réalisées conjointement : curage de fossés, broyage de végétaux, désherbage, passage d'un rotovator...

UTILISATION DE LA MINI-PELLE ACQUISE EN 2016

Était-il judicieux de faire cet achat ? était-ce vraiment nécessaire ? à quoi cela va-t-il servir dans notre commune ? est-ce que ce sera vraiment utile ?

Voici les principales utilisations permises par cette acquisition :

CURAGE DES FOSSÉS

L'utilisation de la mini-pelle a permis le curage d'environ 3 km de fossés d'une part le long du chemin de Pril, allant du ball-trap à la Seille et d'autre part le long du chemin reliant la rue des Grandes Chazelles à la Voie verte.

REMISE EN ÉTAT D'UN SENTIER

Afin de permettre l'accès des piétons entre l'extrémité du chemin du moulin et la route de Chérissey, l'utilisation de la mini-pelle a permis la remise en état de l'ancien sentier.

TERRASSEMENT

Pour pouvoir installer les bungalows qui deviendront le pavillon d'accueil du fort Wagner (voir newsletter 43), le nouveau terrain devait être terrassé. Pendant une semaine, avec un bénévole, notre employé communal a travaillé à ce terrassement en faisant les réservations et les trous de fondation.



ÉLAGAGE

Afin de préparer le terrain pour l'implantation de la Maison des Assistantes Maternelles, les sapins situés en limite de propriété d'un particulier ont été abattus.



ACQUISITIONS

- Remplacement des 80 chaises de la salle des fêtes.
- Renouvellement des tables de la salle du conseil.
- Installation de deux portes sectionnelles sur des locaux communaux.
- Pose d'une troisième caméra de surveillance dans le secteur de la mairie.
- Achat de deux buts de foot-salle positionnés sur l'espace Helstroffer.
- Mise en place de deux bornes canines (distributrices de « sacs à crottes ») supplémentaires.
- Positionnement de six nouvelles poubelles cendriers.



AIDE AU TRANSPORT DES COLLÉGIENS

Depuis la rentrée scolaire 2014, les collégiens utilisent l'autocar affrété maintenant par le Conseil Régional du Grand Est pour se rendre au collège Nelson Mandela de Verny.

L'aide de 100 € accordée par la municipalité a été reconduite pour l'année scolaire 2017-2018.

FÊTE DES VOISINS

Profitant de la météo très clémente, les voisins de la rue des mirabelliers se sont retrouvés un samedi soir de juin pour partager « à la bonne franquette » salades, tartes salées et sucrées, et boire le pot de l'amitié.



Ce moment festif et convivial a permis de faire connaissance avec les nouveaux voisins de la rue.

Chacun est reparti le cœur gai en se donnant déjà rendez-vous à l'année prochaine.

REMISE DE DICTIONNAIRES

Félicitations à Étienne BEAUCOURT, Anaëlle GRUNIG, Léandre MAURIZIO, Alexia OCHEM, Apolline RIMLINGER, Morgane ROPITAL et Sacha WILBOIS qui ont quitté l'école élémentaire pour entrer au collège Nelson Mandela de Verny en 6^{ème} à la rentrée 2017-2018.

Le lundi 3 juillet 2017, c'est en leur souhaitant courage et réussite que les membres du Conseil municipal présents leur ont remis à chacun un dictionnaire et offert le verre de l'amitié.



MAISONS FLEURIES 2017

Depuis 2016, ce sont quatre jurys de l'amicale des élu(e)s du Sud Messin qui sillonnent chaque année les villages de la communauté de communes pour repérer les maisons les mieux fleuries. Cette année, pour notre commune, les lauréats sont :

- Marie-Jo & Claude BARNICHE 2, rue de la Fontaine



- Cécile & Claude BAUMANN 12, chemin Sous Les Vignes



Samedi 14 octobre, une manifestation sympathique a réuni à la salle des fêtes de Aube tous les gagnants des prix de ce concours des maisons fleuries du Sud Messin. Au cours de cette cérémonie, les nominés se sont vu remettre le prix offert par leur commune, à savoir une jolie composition fleurie, une plaque commémorative réalisée à la main par les membres de l'Association "Les Amis du Vieux Louvigny" et un diplôme.



Toutes nos félicitations aux lauréats 2017 qui par leur implication et leur créativité contribuent à l'amélioration du cadre de vie et mettent également notre village en valeur.

LES SENIORS

Comme chaque année, début décembre, la commune a convié les seniors de 65 ans et plus au traditionnel repas de fin d'année. C'est dans une ambiance très conviviale que les aînés se sont retrouvés dans la salle des fêtes.





FLEURISSEMENT

Il faut faire avec la météo

Le temps qu'il fait dirige la vie au jardin plus que le jardinier lui-même.

La sécheresse, le gel tardif d'avril et les chauds-froids de l'été ont contrarié le fleurissement de l'année 2017.

Si le printemps 2016 a été particulièrement pluvieux, l'hiver 2016/2017 a été marqué par un déficit en pluviométrie [c'est la pluviométrie la plus faible en Moselle depuis 1959 !]

Ce manque d'eau a eu raison des rosiers plantés à l'automne 2016 aux entrées du village et l'assèchement des sols n'a pas facilité la reprise des rosiers replantés au printemps.

Gageons qu'après une première année un peu maigrichonne, les rosiers qui ont maintenant pris racine vont illuminer l'année prochaine les massifs des entrées du village.

Comparés aux dégâts constatés dans les vergers et vignobles de la région, l'impact des gels tardifs d'avril sur le fleurissement de la commune est tout à fait anecdotique.

Avec le réchauffement climatique, on mise quelquefois (par paresse il faut le reconnaître) sur un hiver relativement doux pour prendre le risque de laisser des bulbes d'été en place.



Si les bulbes de cannas laissés dans les parterres de l'église n'ont pas souffert du froid hivernal, ils n'ont pas survécu aux gels tardifs d'avril.

Leur absence n'a cependant pas été remarquée car les arbustes et rosiers ont occupé toute la place du massif.



L'été 2017 a été globalement le deuxième été le plus chaud depuis 1900.

Seul un rafraîchissement remarqué de fin juillet à mi août a marqué une pause dans la vague de chaleur. Pour résumer, la sécheresse et la chaleur ont eu des répercussions sur le fleurissement des massifs car même les plantes vivaces adaptées aux températures estivales ont demandé plus d'arrosages que les autres années.

A ce sujet, l'aide de Clémence Caye a été précieuse. Vous l'avez vue sillonner le village durant l'été, Clémence a tondu les espaces verts et a pris soin des massifs en assurant leur arrosage. Merci Clémence.

Il faut faire avec les mauvaises herbes

Souvent maudites par le jardinier, ces indésirables de nos jardins ont pourtant leur utilité et leur histoire. Certaines "mauvaises herbes" présentent des propriétés médicinales reconnues et célébrées depuis la nuit des temps, comme le chiendent, l'achillée mille-feuilles ou le millepertuis. D'autres enfin ont des rôles importants dans l'équilibre du sol et du jardin.

Mais il y en a une qui est une vraie peste dans les massifs. Dotée d'un système racinaire impressionnant, cette sauvageonne rampante et grimpante s'enroule autour de tout ce qui pousse à sa proximité et colonise tout l'espace en un temps record. Elle étouffe les plantes chétives et concurrence les autres pour l'eau, la lumière et les éléments nutritifs. Une vraie peste, redoutée de tous les jardiniers ! Oui, tout jardinier connaît cette plaie, c'est du liseron dont on parle.

Seul le désherbage à la main peut en venir à bout mais l'opération est délicate et laborieuse car un seul bout oublié et vlan, le liseron repart de plus belle ! Malgré un nettoyage de printemps minutieux, il n'est pas facile d'arriver à bout de cette plante coriace et invasive qui a colonisé les massifs de la mairie.



Il ne faut pas se reposer sur ses lauriers

Les massifs sont vivants et avec le temps, les plantes installées en pleine terre se développent ou dégènerent.

Chaque année, il faut arracher, nettoyer, diviser les vivaces pour rajeunir les massifs... le jardinage est un éternel recommencement. Nous avons la saison hivernale pour réfléchir aux futurs aménagements.



Alors rendez-vous au printemps prochain

« Celui qui plante un jardin, plante le bonheur » proverbe chinois

Il appartient à chacun d'entre nous de faire en sorte que notre village soit un endroit agréable, où il fait bon vivre. C'est avec votre concours que nous parviendrons à améliorer notre environnement.

Ci-dessous, quelques règles générales de civisme et de bon sens qui, nous en sommes convaincus, permettront à chacun d'apporter sa contribution à la quiétude de tous.

PARTICIPATION CITOYENNE

En collaboration avec la Brigade de Gendarmerie de Verny-Rémilly : ce dispositif consiste à instaurer une étroite collaboration entre les référents volontaires de la commune et la gendarmerie pour lutter contre les cambriolages et les phénomènes de délinquance.

Objectifs :

- Créer une chaîne de vigilance
- Rassurer la population
- Améliorer la réactivité de la gendarmerie
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité
- Sensibiliser les habitants en les associant à la protection de leur propre environnement.

Chaque secteur de la commune est couvert par des personnes référentes volontaires et bénévoles.



RÉVERBÈRES

Afin que vous puissiez informer plus précisément le service technique en cas de défaillance, une référence composée d'une lettre et de deux chiffres a été inscrite sur chaque réverbère.



LUTTE CONTRE LE BRUIT

La circulation des véhicules à moteur est interdite dans l'espace André Helstroffer (Arrêté municipal du 26 septembre 2016).

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils bruyants sont autorisés :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,
 - le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h,
- par Arrêté municipal du 20 avril 2016.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX INTERDIT

Les déchets issus des activités de jardinage, d'élagage et de désherbage ne peuvent en aucun cas être brûlés à l'air libre ni dans les incinérateurs, sauf autorisation autorisation expresse et préalable de la mairie

Utilisez un composteur ou déposez vos déchets verts en déchèterie (Arrêté préfectoral du 22 juillet 2016).



ANIMAUX DE COMPAGNIE

DIVAGATION

Dans les lieux publics ou ouverts au public, les chiens doivent être tenus en laisse (Loi du 12 juillet 1983).

Rappel : leur présence est formellement interdite sur l'aire de jeux de l'espace André Helstroffer.



DÉJECTIONS

Il est agréable de se promener dans notre village. Ce plaisir doit-il être gâché par la présence de déjections canines empêchant notamment les enfants de jouir pleinement des espaces verts ?

La municipalité a disposé à différents endroits des distributeurs de sacs à déchets.

Leur présence ne signifie pas que l'espace où ils sont implantés vous permet de laisser divaguer votre chien sans ramasser ses déjections comme nous pouvons malheureusement le constater (Arrêté municipal novembre 2012)

TROTTOIRS

Veillez à ce que le stationnement de votre véhicule n'empêche la circulation des piétons sur les trottoirs. Il en va de la sécurité de tous !

Le débordement de la végétation d'une propriété privée sur l'espace public porte atteinte à la commodité du passage : pensez à procéder à la taille de vos haies.

Les poubelles peuvent être sorties la veille au soir du jour de collecte et rentrées dès que possible après le passage des éboueurs.

Le respect est simple, il suffit de se mettre dans les souliers de l'autre. (Steve Lambert)



RECENSEMENT

de la population 2018

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 18 JANVIER AU 17 FÉVRIER 2018

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,8 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours.**

- **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

- **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER
À VOTRE AGENT RECENSEUR, **MADAME CARLA LEMOINE**, À VOTRE MAIRIE
OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.-LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR



Insee & votre commune

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal de Chérisey, Orny, Pontoy et Pournoy-La-Grasse a accueilli 145 élèves au cours de l'année 2016/2017.

58 élèves étaient scolarisés à Pournoy-La-Grasse en classe de maternelle.

En juin 2017, en raison d'une hausse des effectifs, un poste d'enseignant a été créé. Le RPI compte depuis la rentrée de septembre 2017, 3 classes de maternelle (66 élèves) et 4 classes en élémentaire.

Parmi les projets réalisés et les activités menées tout au long de l'année à l'école maternelle, il y a eu :

- La découverte des instruments de musique d'Afrique et d'Australie avec l'intervention d'Etienne Sibille. Chacun a pu voir, écouter, toucher... un instrument de musique.



- Au mois de février, tous les élèves de maternelle ont accueilli les élèves de CP de Chérisey pour une représentation chantée et déguisée autour de carnaval, suivie d'un petit goûter collectif.



- Au mois de mai, les 2 classes de maternelle se sont rendues à la ferme pédagogique de Rezonville. Les élèves ont participé à de nombreux ateliers : les animaux à poils, les animaux à plumes, découverte du poney, la nourriture des animaux, leur lieu de vie, ce qu'ils nous apportent...
- En juin, c'est à la mairie que s'est déroulée l'exposition de fin d'année, qui a permis à tous de voir une grande partie des travaux réalisés dans les classes.
- Plusieurs rencontres sportives, Moyenne/Grande section et CP ont eu lieu tout au long de l'année : orientation, endurance, et jeux athlétiques avec la participation des correspondants de Pagny les Goin.

- Septembre 2017 : pour débiter cette nouvelle rentrée les élèves de Grande Section et de CP se sont rendus à la découverte des vignes et du raisin à Vezon. Et ensuite, les 2 classes de Petite et Moyenne section sont allées à la cueillette de Peltre, dans le cadre de la semaine du goût, cueillir des pommes et faire du bon jus de pomme.



L'année scolaire 2017/2018, est maintenant bien commencée, elle va se poursuivre avec beaucoup d'autres projets.





VIE SCOLAIRE

Avec l'arrivée des premières familles au lotissement « les Tournesols » de Pournoy et « le Richemont » de Pontoy, les effectifs de nos classes ont légèrement augmenté, ce qui a permis l'ouverture d'une classe en maternelle : nous avons donc depuis la rentrée de septembre une classe par niveau. C'est avec satisfaction que nous avons replacé des meubles dans cette classe qui a été salle de motricité pour nos petits pendant une année.

Notre Regroupement Pédagogique Intercommunal compte 154 élèves répartis sur les communes de Chérisey, Orny, Pontoy et Pournoy-La-Grasse.



Carnaval

	PS	MS	GS	CP	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	TOTAL
CHÉRISEY	2	2	1	3	5	1	6	20
ORNY	3	5	2	6	2	9	4	31
PONTOY	2	4	6	6	5	7	6	36
POURNOY-LA-GRASSE	12	7	10	2	5	3	5	44
ENFANTS HABITANTS HORS RPI	5	1	4	3	5	3	2	23
EFFECTIFS À LA RENTRÉE 2017	24	19	23	20	22	23	23	154

Diverses activités sportives, culturelles sont toujours mises en place par les enseignantes.

Le Syndicat Scolaire finance un transport en autocar par classe par année scolaire. Afin de rentabiliser au maximum cette subvention, les enseignantes s'organisent entre elles ou avec d'autres écoles pour compléter le véhicule.

Ainsi les CE1-CE2 sont allés sur la base de Chambley pour une animation « Montgolfières » sur le thème de l'air. Avec leurs copains du CP, ils ont également participé à une animation sur la Seille et sont allés à Bliesbruck.



Animation sur la Seille

Les CP, avec les enfants de la maternelle, sont allés quant à eux à Maizeroy pour une journée musicale. Ils s'étaient déjà retrouvés pour un spectacle musical donné à la salle communale de Pournoy-La-Grasse et pour fêter carnaval.



Spectacle musical à Pournoy-la-Grasse

Les classes de CE2-CM1 et CM2 sont allées à Blâmont pour une sortie sur le thème des énergies renouvelables, elles ont également visité le barrage d'Argancy. L'UEM avait pris en charge transport et visite.



Blâmont



Concours de sciences

Les élèves d'Orny ont participé à un concours de sciences organisé par la Maison pour la Sciences au Centre Pilote « la main à la pâte » à Montigny les Metz : ils devaient fabriquer un manège qui fonctionne avec une énergie renouvelable...défi relevé avec brio.

Dans le cadre de la liaison école/collège, les CM2 ont effectué la visite du collège de Verny en juin. Ils ont bénéficié également comme les plus jeunes, d'une animation sur la Seille à Cheminot.

La classe découverte a eu lieu cette année en mai à Saint Sauves d'Auvergne avec comme fil rouge « les Volcans ».



Classe découverte

L'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) permet à nos élèves de se déplacer pour des rencontres sportives (Louvigny cette année) et de s'opposer à d'autres écoles dans différents ateliers.

Après un sondage effectué auprès des parents en mai, il a été décidé de revenir à la semaine de 4 jours d'enseignement. Cette décision a rendu caduc le PEDT (Projet Educatif de Territoire) qui avait été signé en 2015 avec différents partenaires (Etat, CAF, Inspection Académique...).

La structure d'accueil périscolaire n'organisera donc plus d'activité dans ce cadre là. Par contre, elle a été ouverte le mercredi toute la journée en accueil de loisirs jusqu'aux vacances de Noël.

Des comptages ayant eu lieu depuis la rentrée scolaire 2017/2018 et au vu de l'effectif, elle sera ouverte un mercredi sur deux, les semaines paires à partir de la rentrée de Janvier 2018.

RPC (REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE CONCENTRÉ)

Suite au concours de maîtrise d'œuvre, le cabinet d'architectes Studiolada de Nancy a été choisi pour travailler sur la construction du groupe scolaire.

Nous bénéficions de l'aide technique de MATEC (Moselle Agence Technique) du Conseil Départemental.



Le permis de construire a été signé courant octobre, les travaux pourraient commencer en février 2018.

Enseignantes et élèves bénéficieront d'un cadre spacieux et fonctionnel pour s'épanouir dans leur quotidien.

Le coût total de projet devrait avoisiner les 2 570 000 € hors taxes.

Côté subventions, le SIS a sollicité la DETR. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Le projet a du être découpé en 3 tranches de travaux.

L'Etat ne s'est engagé que sur une subvention de 20 % pour la première tranche soit 132 967 €. Quant à notre dossier de demande de financement au Conseil Départemental via l'AMITER (Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires), il est encore à l'étude et n'est pas encore passé en commission.

Comme l'accueil périscolaire utilisera la bibliothèque, la salle de sport et une salle polyvalente pour mettre en place de nouvelles activités, une demande d'aide financière a été faite à la CAF.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Le Syndicat Scolaire est en cours d'acquisition d'une parcelle de terrain jouxtant son emprise actuelle.

Des plans d'extension sont à l'étude. Les travaux permettront d'augmenter la surface des locaux dans le but d'accroître la capacité d'accueil des enfants et d'en améliorer la qualité. Nous pourrons ainsi satisfaire la demande de garde des parents.

Pour l'instant, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (anciennement Jeunesse et Sport) nous autorise à accueillir 25 enfants de moins de 6 ans et 45 enfants de plus de 6 ans soit 70 enfants. Seuil que nous commençons à atteindre certains jours pour le repas.

Meilleurs vœux à tous.

M.L. Humbert
Présidente du SIS



L'ANNÉE 2017 CHEZ LES « BABACHOUX »

L'accueil périscolaire fonctionne sur 5 jours par semaine durant les périodes scolaires, et en centre de loisirs sans hébergement durant les vacances de février/avril/juillet et octobre.

Un camp ados d'une semaine est proposé pendant les vacances d'été.

Les activités sont diverses et les thèmes ponctuent l'année pour permettre aux enfants de créer, s'épanouir, découvrir, apprendre et ainsi s'exprimer par l'amusement et la détente.

Dans le cadre de partenariat les enfants ont participé à des séances de découvertes du cheval et autres animaux de la ferme à « l'Escapade équestre » et de tennis avec l'association tennis-club de Pournoy-La-Grasse, et de pétanque avec M. BERTOSSI .

CENTRE DE LOISIRS FÉVRIER 2017 : «AH GLA GLA ! »

Afin de se protéger du froid une vingtaine d'enfants a décidé de rester bien au chaud au centre de loisirs. Ils ont participé à divers ateliers de cuisine et sont allés s'amuser à « pass partoo » pour terminer par une bonne séance de cinéma.

CENTRE DE LOISIRS AVRIL 2017 : DE LA GRAINE AU PAIN



Les animateurs ont proposé et organisé une semaine de découverte sur le thème des graines et du pain. Avec des supports divers les enfants ont pu découvrir et apprendre d'où venait la farine, identifier les différentes graines. Les plus grands ont pu visiter une boulangerie « aux plaisirs gourmands » à Vervy et voir les différentes étapes de la fabrication du pain et des viennoiseries.

Enfin lors de la sortie à la ferme de PEGAZE à REZONVILLE ils ont fait connaissance avec les animaux de la ferme et participé à la fabrication d'un pain qu'ils ont rapporté chez eux.



CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2017

Une semaine sur le thème des cow-boys et les indiens avec : initiation à la country, construction de tepees et sortie au parc de Fraispertuis



CAMP ADOS ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES DE VERNY À LA BRESSE DU 23 AU 29 JUILLET 2017



11 ados de notre RPI sont partis avec Evelyne, rejoints par 9 jeunes de Verny. Au programme activités sportives et détente, découverte du massif Vosgien.



CENTRE DE LOISIRS OCTOBRE 2017 : SUR LES TRACES D'HARRY POTTER

Animations pour une vingtaine d'enfants entre Griffondor et sorts, chouette sortie de nulle part et sorcières : activités créatives pour décorer et remplir de l'ambiance de l'école de Poudlard, créations gustatives macabres et sortie au parc Wallygator halloween .



Le conseil de fabrique gère sur un plan matériel le presbytère et l'église.

L'année dernière je vous faisais part de la nouvelle organisation de la communauté de paroisses.

Celle-ci entraîne une diminution notable du nombre des offices dans toutes les communes et de fait se pose pour les Conseils de fabrique, à court, moyen ou long terme selon les paroisses, la question des moyens pour assumer leur part des charges d'entretien des bâtiments.

Les communes ont, elles mêmes, au regard de leurs projets et de leurs charges de fonctionnement de plus en plus de mal à venir en aide ou à se substituer aux conseils de fabrique.

Cette réflexion m'entraîne à me poser la question suivante : Que représente l'église et son clocher pour les habitants de nos villages et plus particulièrement pour les habitants de Pournoy-La-Grasse ?

L'église du village est un patrimoine et la trace d'une culture, de valeurs qui ont construit notre société. Elle est le symbole d'une histoire commune, d'un passé. Elle ponctue pour beaucoup, les événements heureux et difficiles de la vie. Elle est le témoin de la vie du village, du passage des enfants qui vont en classe, du passage des marcheurs ou de ceux qui vont au cimetière qui y est accolé, de ceux qui se rendent à leur travail.



Son clocher est un point de repère géographique certes, mais peut-être aussi pour beaucoup d'entre nous, de manière plus ou moins consciente, la marque d'une appartenance à une collectivité humaine, à une commune. Elle existe depuis si longtemps et semble immuable. L'est-elle vraiment ?

Sans pessimisme aucun, confiant en l'avenir je laisse chacun d'entre vous répondre à sa façon.

REMERCIEMENTS

- À Monsieur le Curé et Monsieur le Maire pour leur collaboration. Pour leur générosité et leur engagement sans faille :
- À madame Marie-Louise LEDURE qui outre ses fonctions de trésorière qu'elle remplit avec beaucoup de compétence, veille à ce que notre église soit propre, fleurie et accueillante.
- À madame Henriette BIDON qui assure le secrétariat
- À monsieur Alain Parmentier notre sacristain
- À tous les membres de la Chorale qui anime les offices

Merci enfin :

À tous les donateurs qui au moment de la Toussaint, lors de la quête réservée au chauffage de l'église, nous aident à ce que les offices puissent se dérouler dans de bonnes conditions lorsqu'il fait froid.

Le président
Jean DAISE



RAPPORT DES ACTIVITES 2017

VENDREDI 27 JANVIER - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle s'est déroulée au foyer communal, en présence de Socrate PALMIERI, maire de la commune et de Simone BEAUCOURT, présidente du Club Amitié, au cours de laquelle les différents responsables ont présenté leur rapport : le rapport moral par ERIC MEUX secrétaire et financier par NATHALIE WEIER trésorière. PATRICK MERCIER fut chargé de vérifier les comptes et demanda à l'assemblée de donner quitus au trésorier.

Le président remercia chaque interlocuteur pour la présentation de leur rapport. Au nom du comité, le président remercia également les conjoints des membres du comité ainsi que les autres bénévoles qui s'impliquent aux manifestations afin de permettre leur bon déroulement. A cette occasion également, fut présenté le calendrier des prochaines manifestations.

Le pot de l'amitié clôtura la réunion.

VENDREDI 24 MARS - SAINT-PATRICK

Une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour apprécier les CULS TREMPÉS qui, comme à l'accoutumée, ont ravi le public par leur musique enthousiasmante.



VENDREDI 21 AVRIL - CONCOURS DE BELOTE

Marcel KUENEMANN organisa cette manifestation et rassembla 24 joueurs, le service restauration fut assuré par Isabelle. Dommage que les habitants ne viennent pas plus nombreux à cette sympathique soirée.

1^{ER} MAI - SORTIE VÉLO ET MARCHÉ

Exceptionnellement cette année, la sortie traditionnelle à travers bois et chemins n'a pas été suivie de repas. Le calendrier des vacances scolaires n'a pas permis une présence suffisante des membres du comité pour organiser le barbecue mais ce n'est que partie remise.

17 ET 18 JUIN - FÊTE DU VILLAGE

Samedi : en fin d'après-midi, la mairie a offert l'apéritif aux habitants du village agrémenté de parts de pizza qui furent très appréciées par les nombreuses personnes.



Un concert rock donné par le groupe TRUCK DRIVER conquiert le public très nombreux, il est vrai que cette année le beau temps était au rendez-vous. A la nuit tombée, le feu d'artifices fut déclenché et la mise à feu de la locomotive clôtura la soirée en présence d'une foule dense.



Dimanche : Le soleil étant toujours de la partie fut apprécié par la cinquantaine de convives venus au repas servi par M. CHAMAGNE.

Afin de faire connaître le nouvel espace aménagé en terrain de pétanque, un concours familial fut organisé.

Vers 18h30, le tirage de la tombola a été effectué et les derniers sandwiches frites ont été servis jusqu'à la clôture de la soirée.

VENDREDI 17 NOVEMBRE - SOIRÉE BEAUJOLAIS

Cette soirée conviviale devient traditionnelle et permet de se retrouver dans une ambiance détendue et sans prétention autour d'une sympathique assiette de charcuterie suivie de fromage et dessert accompagnée de beaujolais nouveau.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE - SAINT-NICOLAS

Les enfants de Chérissey, Orny et Pournoy ont été conviés au foyer communal d'Orny où un spectacle leur a été présenté avant la visite de St-Nicolas et la remise d'un sachet de friandises offert par la municipalité.



DE SEPTEMBRE À JUIN - GYMNASTIQUE ET MARCHÉ NORDIQUE

La section fonctionne tous les mardis soir. Cette activité vous intéresse, alors n'attendez pas, contactez Ilva BOF au 03 87 52 73 88, qui se fera une joie de vous renseigner.

Pour les adeptes de marche nordique, des sorties encadrées sont organisées les samedis matin et les mercredis en fin d'après-midi, prendre contact avec le président pour plus d'info.

Le président
Jean Louis BEAUCOURT

LE CLUB AMITIÉ...

Mon « billet » cette année portera sur le « difficile recrutement des clubs » !

Comme tous les clubs nous peinons à recruter de nouveaux membres. Les « Disparus » ne sont pas remplacés !

Les nouveaux retraités snobent les associations ! Ils sont plus exigeants. Plus dynamiques. Ils ne se sentent pas concernés !

La majorité d'entre eux, est en bonne santé et ils restent très actifs, ils voyagent Ils cherchent la liberté ! Ils ont encore la tête pleine de projets !...

Il est vrai que l'image renvoyée à 60 ou 80 ans n'a plus rien à voir avec la situation dans laquelle se trouvaient nos aînés au même âge. Pourtant paradoxalement, on prétend que la période de la retraite représente « l'âge d'or ! »...mais ça c'était AVANT !!!!

Que signifie « avancer en âge » : les changements que cela induit, les raisons pour lesquelles il est important de prendre soin de soi. Les échanges d'expériences, les débats sur ce sujet sont importants car ils permettent aux personnes de se rassurer et de se rendre compte qu'elles ne sont pas seules à vivre certains changements qui sont finalement physiologiques.

Sortir de chez soi, avoir des relations sociales, c'est une prévention contre l'isolement. Donc venir une fois par mois prendre un bon repas dans cette salle, accompagné de vos amis vous permettra d'oublier vos petits tracas quotidiens.

L'âge avance, c'est une certitude. Rien ne sert de nier que tout organisme vivant vieillit. Nul homme n'échappe à cette règle, mais l'état d'esprit d'une personne peut rester, lui, jeune très longtemps.

Une étude démontre que les « gens qui se sentent plus jeunes qu'ils ne sont ... voient leur risque de mortalité se réduire ». Quand on dit qu'être jeune, c'est dans la tête...

« Heureux sont ceux qui prennent la vie jour après jour, se plaignent très peu et sont reconnaissants pour les petites choses dans la vie ». (Cherry Blossom)

Une cotisation annuelle de 20 € est demandée à tous les membres adhérents. Les finances du club sont alimentées par les adhésions, et par une subvention communale annuelle avec laquelle nous pouvons gérer au mieux notre association.

REMERCIEMENTS

Le Conseil Départemental qui par l'intermédiaire de la Fédération Seniors Moselle, nous alloue aussi une subvention. Merci à Mme Danièle JAGER-WEBER Médiateur Départemental Conseillère Départementale de Moselle Canton de FAULQUEMONT pour sa collaboration.

Nous devons remercier tous les Bénévoles qui vont et viennent sans cesse dans la cuisine pour satisfaire les moindres désirs !!! Enfin dans la limite du possible !

Je n'oublierai pas de remercier chaleureusement les membres du comité pour leur travail, leur mérite et leur dévouement ainsi que nos hôtes Odile, Marie-France et Monique pour leur gentillesse et leur grande disponibilité à servir les repas tous les mois.

Nous remercions également le Conseil Municipal pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes et pour la subvention qu'il nous alloue.

REPAS

Le prix du repas est de 20 € tout compris (apéritif, eaux, vins, café, pousse café et sourire !!).

Rendez-vous tous les derniers mercredis du mois sauf en Décembre, Mars, Juillet et Aout.

- 31 janvier 2018 : repas de l'Epiphanie
- 28 février 2018 : repas de Carnaval
- 25 avril 2018 : repas de Printemps
- 30 mai 2018 : journée des Anniversaires
- 27 juin 2018 : Méchoui de clôture de la saison
- Juillet – Aout : VACANCES
- 26 septembre 2018 : repas des Retrouvailles
- 31 octobre 2018 : assemblée générale du Club à 11h
- 28 Novembre 2018 : repas d'Hiver

GYM-DOUCE

Cette activité du mardi matin de 9h à 10h dans la salle communale est un outil de prévention au service du « bien vieillir en bonne santé ».

Le programme s'articule autour du renforcement musculaire, souplesse, équilibre, coordination et travail cardio respiratoire. Les exercices sont très faciles à faire.

Ils sont tous réalisables debout ou assis sur une chaise pour ceux dont la position debout est pénible.

Et en prime, le travail le plus tendance et efficace c'est celui des muscles zygomatiques !!

Ouvert à toutes et à tous.

Pour info, prendre contact tous les mardis matin, sauf pendant les vacances scolaires au 06.31.65.16.79

COMITÉ :

Présidente :	Mme Simone BEAUCOURT
V/Président :	Mr Yves THON
Secrétaire :	Mr Romain BUCHY
V/Secrétaire :	Mme Henriette BIDON
Trésorière :	Mme Marie-Claude DIEUDONNE
V/Trésorier :	Mr Claude PRECHEUR
Assesseurs :	Mme Marie-Thérèse PIERROT
	Mr Roger et Mme Marie-Jeanne FRAULI
	Mme Monique THON

Comme tous les ans nous allons nous souhaiter une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé et profitons au maximum de tous les instants qui nous sont donnés.

Si vous voulez faire partie du Club pour passer d'agréables moments, n'hésitez pas à contacter

Simone Beaucourt :
06.31.65.16.79
beaucourt.s@free.fr

Vous serez les bienvenus !



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE & EFFECTIF

Le tennis club a tenu son assemblée générale au foyer communal le vendredi 20 octobre 2017.

Le nombre de licenciés du club est resté inchangé par rapport à la saison précédente (1 départ, 1 non renouvellement et 2 arrivées).

CHALLENGE PHILIPPE HELSTROFFER

(19 / 20 août 2017)

Le Challenge Philippe HELSTROFFER est organisé par le Tennis Club de Pournoy-La-Grasse et regroupe comme chaque année 5 clubs voisins (Cuvry, Peltre, Pouilly, Solgne et Verny).

Cette compétition, qui se veut avant tout conviviale, se déroule exclusivement sous la forme de doubles mixtes d'une durée d'une heure. L'équipe des bénévoles assure l'intendance et organise la restauration. Le week-end se termine dans la bonne humeur avec la remise des coupes, suivie d'un pot de l'amitié.



Cette manifestation n'est pas uniquement réservée aux tennismans, tout le monde peut venir soutenir les compétiteurs. Possibilités de restauration le samedi soir et/ou le dimanche midi.

Cette année le tennis club de Pournoy a remporté le titre devant le club de Peltre. Merci et bravo à tous.



Rendez vous est pris pour août 2018 avec nous espérons la présence d'un public nombreux.

COMPÉTITIONS SPORTIVES

Championnat seniors : Équipe renforcée par l'arrivée de nouveaux joueurs (deux 15/3). Les rencontres à domicile de cette équipe, sauf météo contraire, se déroulent le dimanche matin en mai et se composent de 4 simples et un double. Notre équipe termine meilleur deuxième et monte de division l'année prochaine.

Challenge de Moselle : Cette équipe termine troisième et assure donc son maintien. Matches à domicile, les dimanches matin de fin mai à début juillet, 2 simples femmes, 2 simples hommes et 2 doubles mixtes.

Championnat de Lorraine : Femmes 45 ans : Cette équipe assure brillamment son maintien en s'imposant face à d'autres équipes mieux classées. Les mardis matin, fin août / début septembre, 3 simples femmes et 1 double.

Cette année, une nouvelle équipe, Hommes plus de 35 ans, a été engagée. Rencontres à domicile les dimanches matin de septembre, 2 simples et 1 double. Notre équipe termine meilleure deuxième.

Bravo à l'ensemble des joueurs et joueuses. Ces quatre équipes seront reconduites pour la nouvelle saison 2017 / 2018.

ÉCOLE, ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE

Comme chaque année au mois de juin le tennis club prête ses installations à l'école de Pournoy.



En juillet c'est le centre aéré qui a bénéficié de nos structures. L'activité périscolaire a été reconduite à la grande satisfaction des enfants qui sont très demandeurs. De mi-mai à fin juin, chaque mardi et chaque jeudi de 17 heures à 18 heures des cours collectifs de tennis ont été dispensés aux enfants.



CONDITIONS D'ADHÉSION AU CLUB POUR LA SAISON 2017/2018

CONDITIONS D'ADHESION AU CLUB POUR LA SAISON 2016-2017	COTISATION DE BASE EN €	LICENCE 01/10/2017 AU 30/09/18
ADULTE (PLUS DE 18 ANS)	51 €	29 €
ETUDIANT + 18 ANS	31 €	29 €
JEUNE (18 ANS ET MOINS)	20 €	20 €
RÉDUCTION FAMILLE 3 ^{ÈME} INSCRIT	- 10 € sur cotis. de base	
RÉDUCTION FAMILLE 4 ^{ÈME} INSCRIT	- 15 € sur cotis. de base	

Une remise exceptionnelle de bienvenue de 50 % sera accordée à tout nouveau licencié.

N'hésitez pas à venir en nombre nous rejoindre afin de participer aux différentes manifestations, toujours organisées dans un souci de convivialité et de bonne humeur.

Le comité et l'ensemble des membres du tennis club de Pournoy-la-Grasse vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.



Rapport moral de l'ADFM/Fort Wagner pour l'année 2017

Noël approche, les premiers frimas aussi. les communes commencent à accrocher les luminaires de fin d'année et pour nous Associations il est temps de faire le bilan de cette année écoulée.



L'année a débuté par les vœux traditionnels du président. Après les travaux de l'année précédente le remontage des moteurs put avoir lieu. Beaucoup de manipulations avec transpalettes et poutre de translation, remise en état, remontage des plaques de marbres, etc. L'usine prend de jour en jour une autre forme et est déjà accessible aux visiteurs demandeurs.



Réunions avec les élus de la CCSM et des communes propriétaires – Pournoy-La-Grasse et Verny – pour le suivi des travaux de la nouvelle structure d'accueil.

Suite aux demandes répétées des visiteurs et des tours opérateurs pour des toilettes dignes de ce nom, une nouvelle maison d'accueil va être créée à l'entrée du site de la Feste Wagner.



Après des travaux de terrassements et de coulage de pieux en béton pour assurer l'assise de la structure, vint le jour de l'arrivée de celle-ci ; gros œuvres diligentés par les mairies des communes propriétaires, qu'elles en soient ici remerciées.

D'ici quelques temps (peut être l'année prochaine si on a l'eau) nous pourrons recevoir nos visiteurs dans de bien meilleures conditions et surtout avec des toilettes tant demandées.

Nos remerciements aux communes de Verny et Pournoy-La-Grasse, à la CCSM, à la Mosellane des Eaux, au SMASA, à la Sté Mayer pour leur collaboration et leur implication dans ce projet de Maison d'Accueil.

L'ADFM/Fort Wagner a organisé la première rencontre et formations des guides RFE (Route des Fortifications Européennes), d'autres suivront dans un site Séré de Rivières et dans un site Maginot, pour que chacun puisse parler des autres.



L'ADFM/Fort Wagner a participé à de multiples réunions des CHPM, CHR, et AG : OT Metz, Amis du Fort Driant, Souvenir Français, RFE, de diverses associations d'histoire locale ; AG ordinaire et extraordinaire de la FASF pour dissolution de cette fédération.

Elle a participé aux réunions sur le tourisme dans la région Grand Est à Verdun, Strasbourg et Pont à Mousson.



Elle a aussi eu ses propres réunions du Comité et de son Bureau pour la bonne marche de l'ADFM/Fort Wagner, certaines de routines d'autres plus spécifiques : sécurisation chemin de visite, pour le 100^{ème} Echo du Bois, nouvelle muséographie (à venir) dans la caserne d'Avigy, nouveaux chemins de visite (à venir).

L'équipe dite du Mercredi a fait une sortie en Argonne pour aller visiter un musée en pleine nature ' Le Ravin du Génie' qui était un camp de repos des troupes françaises stationnant dans le secteur et dans la foulée nous sommes allés à Montfaucon admirer le paysage du haut de la grande tour symbole.

Pour certains travaux de nettoyage nous avons eu l'aide de jeunes recrues du Service Militaire Volontaire de Montigny (action citoyenne de ces jeunes) pendant quatre jours et de salariés de l'entreprise SAGE deux fois une journée.

MM Jean François Vice-Président du CD 57 et Jung Directeur des Archives Départementales nous rendirent visite, en particulier pour apprécier ce chantier hors norme de la mise en place des moteurs et de leurs volants (PS : le sachet de croissants a été fort apprécié – Merci).

Poursuivant notre travail d'illustration nous avons à nouveau cette année, réutilisé des panneaux de l'ex CCV en mettant en place des explications techniques et historiques. Ces panneaux restant en place en permanence, les nombreux promeneurs peuvent en prendre connaissance.



Pour le confort de ces mêmes promeneurs nous avons également disposé 5 ensembles tables-bancs.



L'ADFM/Fort Wagner a reçu de nombreux groupes :

- randonneurs de Marly,
- randonneurs de Beaugency,
- ASCM Fleury,
- tours opérateurs allemands,
- Sanef,
- Spie,
- chefs d'entreprises de Marly,
- Musée de Reuentahl (CH),
- groupes militaires du SEA, 3^{ème} Hussards, service du contentieux, Vétérans Opex, ANSORRA,
- groupes scolaires de Noiseville, de Pommérieux, de Plappeville, Jean de la Fontaine de Metz - Grange aux Bois, Centre aéré Marc Sangnier.



Nous avons également tenu des stands :

- journées du CHR aux Prémontrés de Pont à Mousson,
- cérémonies commémoratives de Sillegny,
- salon du livre d'Histoire de Woippy.

Au total ce sont 32 groupes qui ont visité cette année le fort.

L'accueil du scolaire est un point important car, bien au delà des visiteurs scolaires, c'est dans le cadre du devoir de mémoire et de la transmission du souvenir que sont organisées ces visites, très souvent en collaboration et avec le financement du souvenir Français et de l'UNC.

Bien sûr d'autres personnes assurent l'entretien courant de l'ensemble du site, 45 ha quand même, mais nous sommes des bénévoles qui donnent de leur temps libre pour satisfaire une passion, celle des vieilles pierres et nostalgie de notre enfance des ensembles fortifiés.

Si d'autres veulent venir se joindre à nous, rien de plus simple que de venir nous dire bonjour et de regarder ce que nous faisons.

Nous ne sommes pas un groupe de reconstituteurs évoluant en uniforme, non, nous sommes seulement passionnés de notre histoire de notre belle Lorraine et un peu fufous sur les bords pour restaurer ce site qui date de l'Annexion.

Notre activité a lieu tous les mercredis (ou jeudis en juillet / août) de l'année et certains week-ends.

N'hésitez pas à venir directement sur place nous rencontrer pour nous proposer vos services .

Il y a de quoi faire pour toutes les bonnes volontés !





Retrouvez toutes les informations utiles
et l'actualité de votre commune sur
www.pournoylagrasse.fr

